

**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 OCTOBRE 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 2021.114

***Nombre de membres :***

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	23	Pour :	23
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation :* 12 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-neuf octobre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents :** M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Valérie VIGNE, M. Patrick FERRARI, M. Félix MANERO, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Mireille OVADIA, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s) :** Mme Véronique FABREGAS pouvoir à M. Gérard ANDRE, M. Jean-Charles VALMY pouvoir à M. Francis MUSARD, M. Patrick DUBLIN pouvoir à Mme Monique PONS.

**Absent(s) excusé(s) :** M. Fabrice IGUNET, Mme Annette BALAGUE, Mme Lylia CHALLAL, Mme Marie CLAIREFOND, M. Alexis FRIGOUL, Mme Christine MERLE-JOSE.

**Secrétaire de séance :** Mme ARMENGAUD.

**Objet de la délibération : SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA HAUTE-GARONNE : RAPPORT D'ACTIVITE 2020**

**Exposé :**

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) est un établissement public au service des communes du département pour les accompagner dans leurs projets de transition énergétique. Le SDEHG est composé de 585 communes membres et de Toulouse Métropole. L'instance délibérante du SDEHG est le Comité Syndical, composé à la fois de représentants des communes et de la métropole. Les instances du SDEHG ont été renouvelées à

la suite des élections municipales de 2020. Thierry Suaud a été élu Président du Syndicat pour une durée de 6 ans.

Le SDEHG organise le service public de distribution d'électricité sur le territoire de la Haute-Garonne, hors Toulouse, Cazères, Martres-Tolosane et Miramont-de-Comminges qui disposent de régies d'électricité. Dans le cadre d'un cahier des charges de concession, le SDEHG confie la gestion de son réseau à Enedis, concessionnaire. Le SDEHG assure le contrôle de la bonne application des dispositions du cahier des charges par Enedis. Le SDEHG et Enedis investissent ensemble pour le développement et l'amélioration des réseaux.

Parallèlement, le SDEHG :

- renforce le réseau de distribution publique d'électricité,
- participe au coût de l'effacement des réseaux à hauteur de 80% dans la limite d'un plafond annuel fixé par les instances du Syndicat,
- participe aux raccordements au réseau de distribution publique d'électricité des nouvelles habitations et des nouveaux équipements publics. Pour le raccordement des équipements communaux, le SDEHG en finance 70 %.

En 2020, le volume des travaux d'investissement réalisé a diminué de 25% sur les réseaux de distribution d'électricité à cause de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

Le SDEHG intervient également au niveau des réseaux d'éclairage public en prenant en charge une partie des travaux de développement et de rénovation du réseau d'éclairage public des communes en donnant la priorité aux installations vétustes afin de générer des économies d'énergie. Le SDEHG prend en charge 80 % du montant HT des travaux inscrit au programme, sauf cas d'accident, de vandalisme ou de catastrophe naturelle. Le volume de travaux d'éclairage réalisés par le SDEHG en 2020 est de 28 M€. Les projets de rénovation réalisés par le SDEHG en 2019 ont généré une économie moyenne d'énergie de 78 %.

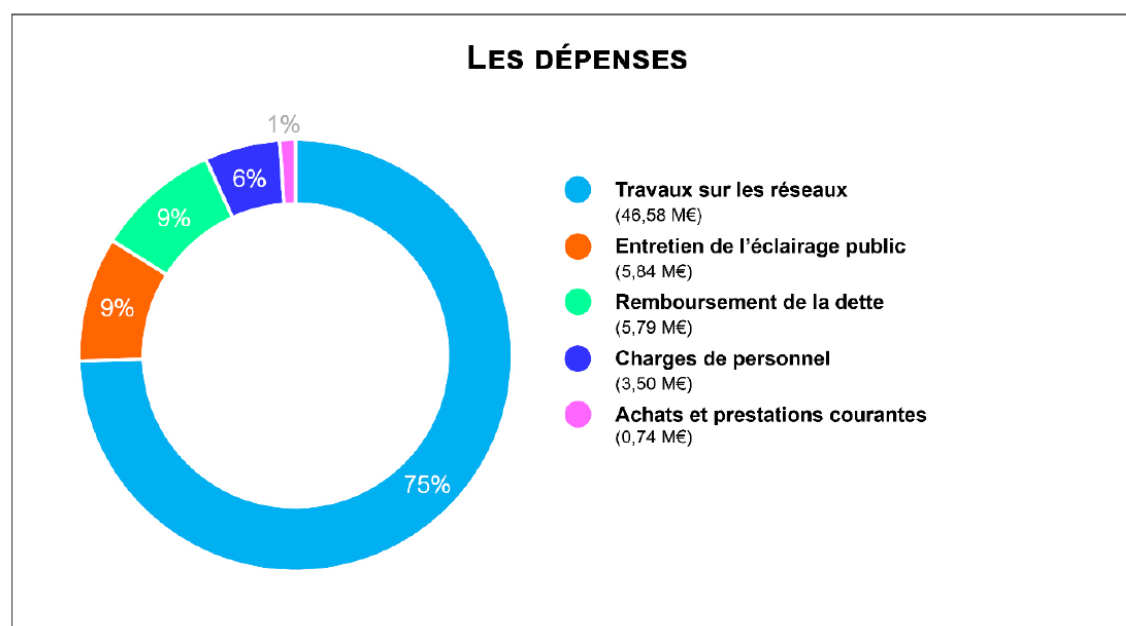
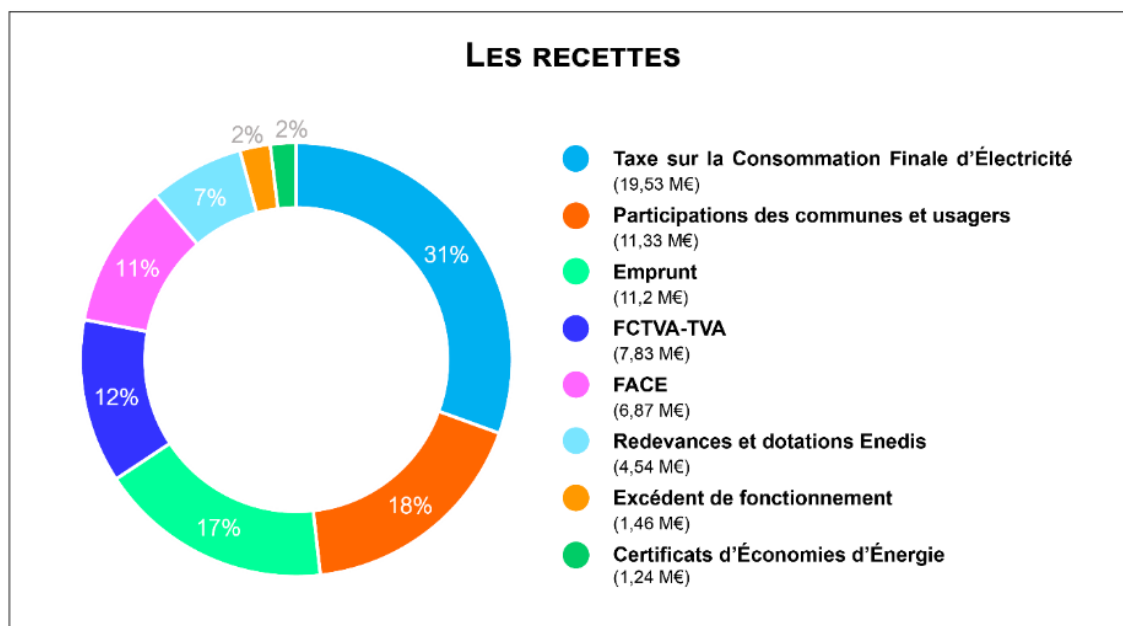
Le SDEHG réalise également des travaux connexes pris en charge à 50 % du montant HT des travaux (feux tricolores, éclairage de terrains de sport non couverts...).

Le SDEHG assure également la maintenance gratuite du parc d'éclairage public des communes. En 2020, 5,8 M€ ont été consacrés à l'entretien du parc (points lumineux dont 22% en LED, coffrets de commande, feux de signalisation).

Le SDEHG propose également :

- Un service de recharge de véhicules électriques. 7 000 charges ont été effectuées sur les bornes du SDEHG en 2020, soit une augmentation de 40 % par rapport à 2019.
- Des diagnostics énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public
- Des conseils en transition énergétique (réseau de chaleur, installation photovoltaïque, etc.),
- Un groupement d'achat électricité > 36 KVA

Les finances du SDEHG pour l'année 2020 se présentent de la manière suivante :



#### Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L.5711-1 et L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport d'activité consultable via le lien suivant : <https://www.sdehg.fr/ra2020.pdf>

Considérant que les établissements publics de coopération intercommunale doivent adresser chaque année à chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Considérant que ces rapports annuels doivent faire l'objet d'une communication au Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. MANERO, Sixième Adjoint, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article unique** : de prendre acte de la communication du rapport d'activité 2020 du Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne.

Le Maire,

Gérard ANDRE

*Document signé électroniquement*

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20211019-19102021\_114-DE  
Reçu le 25/10/2021  
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard  
d'ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=  
0002 21310022500019,OU=MAI  
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=  
#0C144E545246522D323133313  
0303232353030303139,OU=MAIR  
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL  
BAN CEDEX,C=FR  
25/10/2021

Délibération n°2021-10-19 du Syndicat Départemental d'énergie de la Haute-Garonne



AUCAMVILLE